Niveau : Première

CÔTE D'IVOIRE - ÉCOLE NUMÉRIOUE

Matière: Histoire



THEME2:

L'IMPERIALISME EN AFRIQUE DU XIXE A LA PREMIERE MOITIE DU XXème SIECLE

LEÇON 3 : <u>LA COLONISATION ET LES RESISTANCES EN</u> <u>COTE D'IVOIRE</u>

✓ Situation d'apprentissage

En suivant un documentaire sur la chaîne de télé « Planète », vous, élèves de 1ère, découvrez l'histoire de la colonisation française en Côte d'Ivoire. Selon les témoignages des personnes ayant vécu avant les indépendances, vous apprenez que les populations ont vécu des moments extrêmement difficiles pendant l'occupation française. Voulant en savoir davantage sur cette période sombre de l'histoire de la Côte d'Ivoire, vous décidez de mener des recherches pour décrire le système d'administration coloniale en Côte d'Ivoire, expliquer le processus colonial et enfin apprécier les résistances et les conséquences de la colonisation en Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

Le Congrès de Berlin marque le début de l'occupation et la domination de l'Afrique par les Européens. Une fois la conquête terminée, la Côte d'Ivoire, à l'instar de toute l'Afrique va subir les affres de la colonisation. Les puissances européennes mettent en place des systèmes d'administration et d'exploitation auxquels les populations ouest-africaines en général et les populations ivoiriennes en particulier vont s'opposer.

I- La mise en place de l'administration et l'exploitation de la colonie 1-Les systèmes d'administration coloniale en Afrique de l'Ouest. En Afrique de l'Ouest, les Européens ont adopté deux systèmes d'administration coloniale: le système d'administration directe et le système d'administration indirecte.

a) Le système indirect anglais

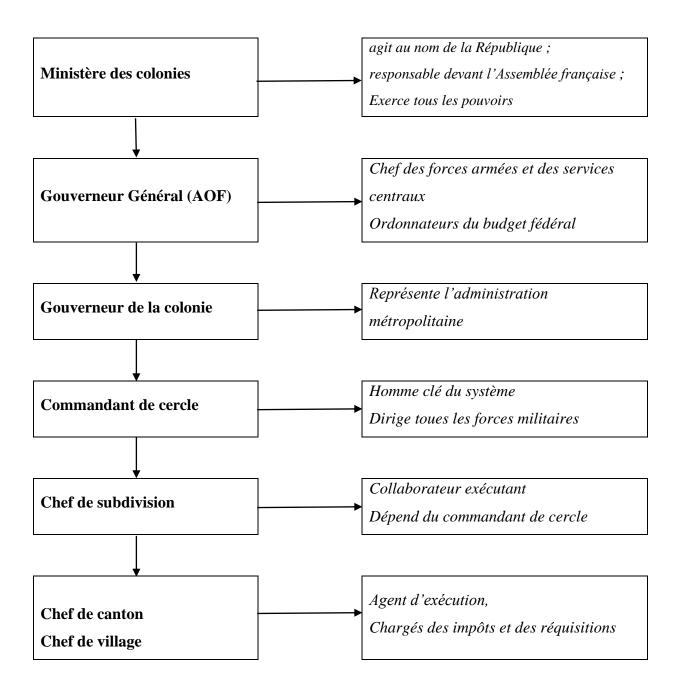
Les Anglais ont appliqué le mode d'administration indirect dans leurs colonies. Il est aussi appelé « **Indirect rule** » ou « **self-government** » . <u>Explication</u> : c'est un système inventé par Lord Frédéric LUGARD, gouverneur de l'Ouganda (1912-1914).

Ce système consistait à gérer la colonie en s'appuyant sur les autorités traditionnelles. Dans ce système, les autorités traditionnelles africaines participent aux côtés des autorités britanniques à la gestion des affaires de la colonie. Les Anglais respectaient les institutions déjà existantes et prenaient en compte la collaboration avec les chefs traditionnels dans les prises de décision : c'est la politique d'association. <u>Exemple</u> de colonie anglaise : la Gold Coast.

b) Le système français

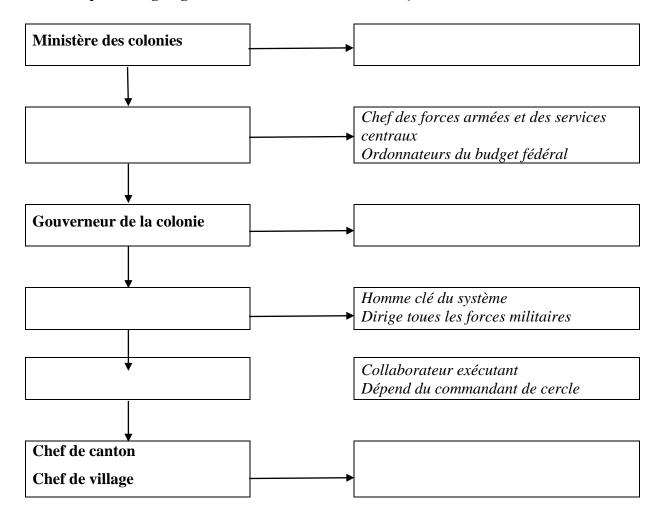
Le système d'administration appliqué en Côte d'Ivoire est l'administration directe ou « direct rule ». C'est un système d'administration où les fonctionnaires français nommés par la métropole administrent la colonie. L'administration française avait une forme pyramidale dont le sommet était occupé par les français et la base par les sujets français appelés indigènes. C'est un système sans intermédiaire par lequel la France gérait ses colonies depuis la métropole avec une administration centralisée où l'autorité est détenue exclusivement par les français. Les auxiliaires africains (chef de village et chef de canton) sont chargés uniquement de faire exécuter les ordres des colons. Ce système va déboucher sur l'assimilation qui consistait à faire du colonisé un citoyen français soumis au code civil et à la juridiction française. La structure administrative des colonies françaises se compose de colonies, de cercles, de subdivisions et de cantons.

Organigramme de l'administration française



Source : Archive Nationale de Côte d'Ivoire cité dans « le mémorial de la Côte d'Ivoire » tome II.

Complète l'organigramme de l'administration française en Côte d'Ivoire



1-2--L'exploitation de la colonie

a) Les moyens d'exploitation de la colonie

Il s'agit ici d'un ensemble de stratégies élaborées par les colons pour la mise en valeur de la colonie. Cette stratégie nécessite des moyens financiers, l'utilisation de la main d'œuvre locale et la réquisition des indigènes pour la réalisation des grands travaux.

➤ La mise en place des infrastructures : elle concerne la construction des voies de communication(les routes et chemins de fer pour relier les postes de commandement et transporter les produits de l'intérieur vers les côtes ; les wharfs pour embarquer et débarquer les produits ; et les écoles qui sont destinées à former les interprètes et les auxiliaires pour travailler dans l'administration française).

- ➤ Les moyens financiers : la mise en valeur de la colonie exige de gros moyens financiers. Pour rassembler ces moyens la stratégie adoptée par la France est l'autofinancement des colonies. Elle consiste à utiliser les ressources propres à la colonie pour assurer son financement. La métropole n'intervient qu'en cas de nécessité. Les ressources financières des colonies portaient sur l'impôt de capitation (une contribution obligatoire versée par les peuples colonisés auprès du colonisateur), les taxes douanières et les emprunts..
- La main d'œuvre est constitué non seulement des autochtones ivoiriens mais aussi d'étrangers africains (Dahoméens, guinéens, sénégalais...) et de non africains qui font partie de l'administration coloniale. Les français se procuraient la main d'œuvre par la force à travers les travaux forcés (un ensemble de prestations obligatoires et gratuites de 0 à 12 jours de travail par le colonisé et par an), les corvées et les emprunts.

c) Les domaines d'exploitation

Les différents domaines d'exploitation de la colonie sont : les domaines agricole, commercial et industriel.

- ✓ Le domaine agricole: Au départ, c'était une économie de traite dominée par les produits de la forêt comme le caoutchouc sauvage, l'exploitation du palmier à huile et du bois. Mais à partir de la seconde moitié du XIXème siècle, les français développent une économie de plantation à travers l'introduction de nouvelles cultures comme le café (1881), le cacao (1882) et la banane douce (1930). Ce sont des cultures d'exportations imposées par le colon en vue d'une exportation vers la métropole.
- ✓ Le domaine commercial: C'est un commerce de type import- export avec la création de grandes sociétés commerciales aux mains des européens qui s'installent en Côte d'Ivoire. Exemple: SCOA (Société Commerciale d'Afrique de l'Ouest); CFAO (Compagnie Française de l'Afrique de l'ouest); CICA (Compagnie Internationale pour le Commerce et l'Agro-industrie); SCA (Société des Ciments d'Abidjan).

Ces grandes maisons de commerce collectent les produits locaux et se charge de la vente des produits importés

✓ *Le domaine industriel*: C'est la mise en place d'une industrie de type artisanal par la création savonnerie, des huileries et du textile. <u>Exemple</u>: les Etablissements Robert Gonfreville (ERG), BLOHORN...

2-Les résistances et les conséquences de la colonisation en Côte d'Ivoire

2-1- Les résistances à la colonisation

Les résistances à la colonisation s'expliquent par les abus du colon (travaux forcés, corvées, les injustices dans le traitement entre populations locales et les colons, les différents prix pratiqués pour les mêmes produits agricoles entre colon et populations indigènes, l'exploitation abusive des richesses du pays...Toutes ces pratiques ont conduit à des actions de désobéissances. Il s'agit du boycott des produits européens, refus de vendre les produits agricoles aux européens, refus d'utiliser la monnaie au profit des cauris, les grèves sur les chantiers des grands travaux, des journées de marche contre les pratiques coloniales, la destruction des voies ferroviaires, l'assassinat de certains européens.

2-2- Les conséquences de la colonisation

La colonisation a entrainé la perte du pouvoir des chefs traditionnels, la perte de leur indépendance, l'introduction de nouvelles cultures (Café, Cacao, coton...), l'apparition d'une bourgeoisie agricole, le développement de l'urbanisation, la construction d'infrastructures socioéducatives, de route, la naissance de nouvelles classes sociales (blancs, métisses, indigènes, intellectuels, leaders politiques, les évolués, les interprètes...).

Activité d'application N°2

Classe les groupes de mots suivants dans la colonne du tableau qui convient : destitution des chefs traditionnels; boycott des produits européens; groupements politiques démantelés; construction d'écoles; privation de liberté; création des villes

Conséquences de la colonisation

Conclusion

La Côte d'Ivoire est devenue colonie française le 10 mars 1893. La France, par divers moyens, procède à l'exploitation de celle-ci. Face à cette action, vont se manifester des résistances des populations locales. Malheureusement leurs actions seront étouffées par le colonisateur qui finit par imposer sa domination.

Situation d'évaluation

Accompagné de quelques amis de classe, tu assistes aux festivités de la commémoration de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le 7 Août à la préfecture. Au cours de son adresse aux populations, le préfet affirme que ce jour est très important dans l'histoire de notre pays, car il nous rappelle la fin d'une ère de souffrance qui a débuté avec la création de la colonie de Côte d'Ivoire depuis le 10 Mars 1893.Un voisin dans la foule murmure : « ce sont ces mêmes ancêtres qui ont facilité la colonisation ».

Tu réponds que « des populations ivoiriennes ont cependant opposé à la colonisation une résistance multiforme ».

Consignes/Questions

- 1- Dis de quoi il est question dans cette situation.
- 2- Explique le passage suivant : « des populations ivoiriennes ont cependant opposé à la colonisation une résistance multiforme ».
- 3- Partages-tu l'avis de celui qui affirme : « ce sont ces mêmes ancêtres qui ont facilité la colonisation » ?

□ EXERCICES

✓ Activités d'application

Exercice 1

Réponds par vrai ou faux aux affirmations suivantes :

Vrai	Faux

La Côte d'Ivoire a été colonisée par l'Angleterre.	
La colonisation en Côte d'Ivoire a débuté en 1993.	
Les chefs traditionnels n'étaient pas associés à la gestion des affaires de la colonie en Côte d'Ivoire.	
La France a utilisé «indirect rule » comme système d'administration dans la colonie de Côte d'Ivoire.	
L'administration coloniale française est centralisée.	
L'impôt de capitation était un moyen utilisé par la France pour mettre en valeur ses colonies.	

Exercice 2 Entoure la bonne réponse parmi les affirmations suivantes.

1. L'« indirect rule » est le mode d'administration mise en place par :	les Français.les portugais.les anglais.
2. La conquête coloniale en Côte d'Ivoire a commencé par :	la pacification.la guerre froide.la manière pacifique.
3. La révolte des Abbey est une forme de résistance :	- à l'impérialisme.- à la colonisation.- à l'évangélisation.
4. Les exactions de l'administration coloniale sont à l'origine :	 du développement de la colonie de Côte d'Ivoire. de la chute des cours du cacao. de la révolte des populations ivoiriennes.
5. Le territoire ivoirien a été déclaré colonie française :	- en 1895. - en 1893. - en 1900.

Exercice 3:

Mets à la place qui convient dans le texte à trou ci-dessous les mots et groupes de mots suivants :

Colonie française/ administration directe / assimilation/ résistances/Infrastructures/chemin de fer/français/ abbey

Le 10 mars 1893, la Côte-d'Ivoire devient	une La France pour mieux exploiter sa
colonie met en place une	Ce système va déboucher sur l'
qui consistait à faire du colonisé un cit	toyen français soumis au code civil et à la
iuridiction française. Les populations opp	osent de vives Les exactions de cette

✓ Situations d'évaluation

Exercice 1

A la demande du Club d'Histoire-Géographie de votre établissement, l'animateur de l'UP de ladite discipline a animé une conférence qui avait pour thème : « les résistances coloniales en Côte d'Ivoire: Causes et conséquences ». Au cours de son exposé, le conférencier a affirmé que la France a mis en place en Côte d'Ivoire un système d'administration coloniale rigide qui fut à l'origine des résistances des peuples.

Cependant, il a indiqué que la colonisation en Côte d'Ivoire fut profitable aux indigènes.

Consignes / Questions

- 1-Dis de quoi il s'agit dans cette situation.
- 2-Explique le passage suivant : « la France a mis en place en Côte d'Ivoire un système d'administration coloniale rigide qui fut à l'origine des résistances des peuples ».
- 3-Partages-tu cet avis du conférencier quand il affirme : « la colonisation fut profitable aux indigènes »?

Exercice 2

En suivant un documentaire sur la chaîne de télé « Planète », vous, élèves de 1ère, découvrez l'histoire de la colonisation française en Côte d'Ivoire. Selon les témoignages des personnes ayant vécu avant les indépendances, vous apprenez que les populations ont vécu des moments extrêmement difficiles pendant l'occupation française. Evoquant les circulaires des

gouverneurs généraux de 1891 et de 1912, elles affirment que le travail de la main-d'œuvre a été la clé de voûte de tout le système colonial.

Consignes

1- Dis de quoi il s'agit dans cette situation.

2- Explique l'affirmation suivante : «le travail de la main-d'œuvre a été la clé de voûte de tout

le système colonial ».

3- Apprécie comment les populations ont réagit dans ces moments difficiles.

□ DOCUMENTATION

Document 1

Dans la mesure de leurs possibilités, les anglais ont appliqué les systèmes d'administration indirecte, qui couramment appelé « indirect rule » inventé par Fréderic LUGARD, qui commandait en 1900 le Nigeria du nord. Se trouvant devant une pénurie de cadre, il s'entendit avec les émirs peulhs pour abandonner une partie de la routine administrative (...). L'émir rendait la justice et collectait les impôts. Dans l'émirat de Kano, par l'exemple l'émir était assisté par un conseil exécutif composé de 4 fonctionnaires ou ministres et par des chefs de district et des chefs de villages, chargés eux aussi de rendre la justice et de collecter les impôts

mais sur une petite échelle.

commandait et décidait tout.

(...) La France contrôlait en Afrique un territoire immense mais dont les ressources naturelles étaient médiocres et les pays très variés. Tout cela favorise la mise en place un système pyramidal assez rigide dont le sommet était représenté par le ministre des colonies, et la base par les populations indigènes; l'administration directe. Mais les ministres trop éloignés, trop occupés n'avaient qu'un pouvoir nominatif. Le gouverneur général était l'homme qui tenait réellement les rênes: il s'occupait du budget, dirigeait les armées et l'administration centrale, et aucune loi ne pouvait être appliquée dans son territoire sans qu'il l'a promulguât lui-même (...). D'une manière pragmatique, le système reposait sur le commandant de cercle qui à la fois, ingénieur, agent de police, chef militaire et inspecteur,

Source : KAKE (IB), M'BOKOLO (E), L'Afrique coloniale, de la conférence de Berlin

10

(1885) aux indépendances, Paris, ABC, 1997, pp. 55-73

Document 2

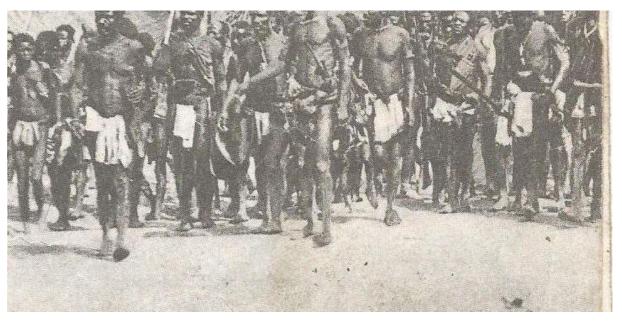
La règle qui détermine les attributions des chefs indigènes doit donc être la suivante : ils n'ont aucun pouvoir propre d'une aucune espèce car il n'y a pas deux autorités dans le cercle ; l'autorité française et l'autorité indigène ; il n'y en a qu'une seul, le commandant de cercle commande ; seul, il est responsable. Le chef indigène n'est qu'un instrument, un auxiliaire n'est pas un simple agent de transmission et qu'il met au service du commandant de cercle non seulement son activité et son dévouement, mais encore sa connaissance du pays et l'influence réelle qu'il peut avoir sur les habitants de ce pays. Le chef indigène ne parle, n'agit jamais en son nom mais toujours au nom du commandant de cercle par délégation formelle ou tacite de celui-ci. Je pense que ce principe absolu est énoncé avec une suffisante netteté pour qu'il ne puisse, dans l'application, ne donner lieu à aucune équivoque. Si d'ailleurs il y avait une hésitation, il suffirait pour la faire cesser, de se reporter à la première partie de cette circulaire dans laquelle j'ai défini les raisons qui nous incitaient à recourir au concours des chefs. Ceux-ci ne sont pas d'anciens souverains dont nous voulons ménager les trônes ou bien n'existaient pas ou bien ont été renversés par nous et ne serons plus relevés. Ces s'inspirent uniquement de l'intérêt des populations soumises à notre autorité. Entre nous et ces populations, il doit

Source : Archives Nationales de Côte d'Ivoire, *Journal officiel de la Côte d'Ivoire* 1917, pp. 3746380. Circulaire de VAN Vollenhoven datée du 15 Août 1917, In **La Côte d'Ivoire par les textes** pp. 128-129.

y avoir un truchement; non pas parce qu'il nous est imposé, mais parce que nous l'avons choisi et

Document 3 : La révolte des Abbey

nous l'avons choisi parce qu'il est le meilleur.



 $\textbf{Source:} http://2.bp.blogspot.com/-acZwcjexzdY/Vp98DwqpO7I/AAAAAAAAAAAAM/7O4wO7bGMuk/s1600/sl_histoire3.jpg$